

Entretien avec Guy Verhofstadt dans La Libre Belgique (4 octobre 2003)

Légende: Le 4 octobre 2003, dans un entretien accordé au quotidien La Libre Belgique, Guy Verhofstadt, Premier ministre et chef de la délégation belge, évoque son point de vue sur l'importance des travaux de la Conférence intergouvernementale (CIG), dont l'objectif est de mettre au point le texte final de la future Constitution européenne, destinée à modifier et à remplacer le contenu des traités existants.

Source: La Libre Belgique. 04.10.2003. Bruxelles. "Rester le plus près possible du projet", auteur:Verhest, Sabine.

Copyright: (c) SAIPM

Le présent article est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL: http://www.cvce.eu/obj/entretien_avec_guy_verhofstadt_dans_la_libre_belgique_4_octobre_2003-fr-dc70e4f6-193c-408a-872c-58ea689db678.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

Union européenne : LA CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE ROME

"Rester le plus près possible du projet"

- Pour le Premier ministre belge, l'intérêt national, c'est d'avoir une Union forte.
- Il espère convaincre, et critique ses collègues "marchands de tapis".

ENTRETIEN

SABINE VERHEST

C'était il y a presque deux ans. Sous la présidence européenne de Guy Verhofstadt, les Quinze définissaient à Laeken les bases d'une nouvelle grande réforme européenne. Ce samedi, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union se lancent dans les négociations proprement dites, dans le cadre d'une conférence intergouvernementale. Le Premier ministre belge, qui a été réélu entre-temps, prendra la tête de la délégation belge.

Bien du chemin a été parcouru depuis la déclaration de Laeken, et pourtant l'atmosphère est morose...

C'est normal, nous ne sommes qu'au début des négociations, c'est la même chose chaque fois que démarre une conférence intergouvernementale. Mais l'avantage aujourd'hui par rapport aux fois précédentes, c'est que nous pouvons aller très vite à l'essentiel, parce que nous disposons d'une base de discussion cohérente, même si on peut toujours l'améliorer. Le projet de constitution est le fruit d'un examen de toutes les alternatives possibles par la Convention européenne. Il ne sert à rien de revenir, comme certains le font, sur ce qui a déjà été examiné. Les uns et les autres ont leur mot à dire, mais moi je m'en tiens à la sagesse, qui est de rester le plus près possible du projet de constitution.

Par rapport à ce que vous aviez demandé dans la déclaration de Laeken, qu'est-ce qui fait défaut?

L'approche, dans la déclaration de Laeken, était d'ouvrir tous les chantiers possibles et cet objectif a été atteint. Avant Laeken, on n'osait pas parler de constitution, maintenant on en a une en projet. Avant Laeken, le système institutionnel était complexe, maintenant, avec les progrès de la Convention, il est beaucoup plus clair.

Mais c'est précisément sur ces institutions que les négociations vont se focaliser, ce qui risque de tout compliquer...

La Convention a fait un énorme pas en avant. Ce qu'il faut essayer de faire maintenant à la conférence intergouvernementale, c'est de créer un climat de travail dans lequel on comprend que servir son intérêt national, ce n'est pas se battre pour avoir une demi-voix de plus au Conseil des ministres, et recommencer la discussion absurde qu'on a connue à Nice. L'intérêt national est servi par une Union qui fonctionne plus efficacement et plus démocratiquement; l'intérêt national impose de voir plus loin que le bout de son nez. C'est le message que je ferai passer samedi.

Les pays qui réclament des modifications substantielles ne vont pas lâcher si facilement...

Ce n'est pas anormal de réclamer des choses, mais il y a des malentendus et beaucoup peuvent être résolus en discutant. Je ne parle pas de la révision du mécanisme de vote au Conseil des ministres (NdLR : sur laquelle se battent l'Espagne et la Pologne), c'est une discussion de marchands de tapis. Je parle des autres points, comme la composition de la Commission européenne par exemple. Si on compare les deux modèles sur la table, celui de la Convention (quinze commissaires avec droit de vote, les autres sans) et celui de la Commission (un commissaire de chaque nationalité avec une hiérarchisation du collègue), on voit que le premier répond beaucoup mieux aux exigences de tous les pays que le second. La proposition de la Commission revient à établir deux classes de commissaires sans égalité de traitement entre les Etats.

Vous craignez un directoire?

Mais oui! Et je ne comprends pas du tout que la Commission crée ce qu'elle a toujours voulu éviter. Dans sa proposition, chaque Etat aura apparemment un commissaire mais, dans la réalité, ce ne sera pas le cas : cinq, six ou sept commissaires vont tout décider et, il ne faut pas se faire d'illusions, ce seront tous des ressortissants de grands pays. La proposition de la Commission est vraiment très dangereuse. Avec mes collègues du Benelux, nous tentons de l'expliquer. Les volontaristes doivent pousser à sauvegarder le maximum du travail effectué par la Convention. Je ne suis pas pessimiste, je pense qu'on va s'en sortir, sauf naturellement si certains bloquent le tout, et veulent revenir au traité de Nice.

Pensez-vous que les nouveaux membres, qui n'ont pas encore expérimenté l'Union, soient capables de vous entendre?

Justement, il y a un travail à faire là. Le Benelux va essayer de convaincre les autres de ne pas se braquer sur un point si la solution de la Convention est meilleure que ce que pourrait être le résultat en poursuivant la discussion.

Mais la notion de "meilleur" est relative...

Non, il faut juste dépasser les symboles.

La prochaine Commission, en 2004, sera composée d'un commissaire par Etat membre. Dans ce contexte, avez-vous envie d'en être?

Je suis Premier ministre pour quatre ans, ce défi me suffit.

[...]

Pensez-vous terminer la CIG avant la fin de l'année?

Espérons. Le plus vite, c'est le mieux. Il faut en tout cas avoir un accord avant les élections européennes, pour qu'elles deviennent aussi un débat sur le contenu de la constitution.

Vous êtes pour l'organisation d'une consultation populaire. La population belge a-t-elle suffisamment d'armes en main pour se prononcer en connaissance de cause sur le contenu de la constitution, sans être tentée d'en profiter pour pénaliser le gouvernement par exemple?

Je ne pense pas. Pas dans un pays comme la Belgique, qui est au cœur de l'Europe, et où le vote est obligatoire. Ce n'est pas comme dans d'autres pays où un référendum est utilisé pour exprimer des protestations.

Et comment allez-vous vendre la constitution européenne?

En disant que, même si ce n'est pas encore parfait, on a démocratisé et rendu l'Union plus efficace. C'est ce que les gens demandent.